



n° 119 - Avril 2010



Les créations d'entreprise en 2009

Le régime de l'auto-entrepreneur dynamise la création

En 2009, avec le régime de l'auto-entrepreneur, le nombre de créations d'entreprise a atteint un niveau historique en Champagne-Ardenne, comme en France métropolitaine. Plus de la moitié des créateurs d'entreprise de 2009 sont des auto-entrepreneurs. Les plus fortes hausses de créations d'entreprise concernent les secteurs où la part des auto-entrepreneurs est la plus élevée, telles les activités informatiques et de services aux ménages. Même si le nouveau régime a renforcé l'entrepreneuriat en milieu rural, le classement de la région est peu modifié selon que l'on considère la densité de créations d'auto-entreprise par actif (19^e rang des 22 régions) ou la densité de créations d'entreprise, tous régimes confondus, par actif (20^e rang).

En Champagne-Ardenne, 8 664 entreprises ont été créées en 2009, dans les secteurs marchands non agricoles, contre 4 629 en 2008. L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009 du régime de l'auto-entrepreneur explique cette augmentation de 87 % des créations dans la région et de 75 % en France métropolitaine. En 2009, 4 995 entreprises champardennaises ont vu le jour sous ce nouveau régime, soit 58 % des créations, contre 56 % en France métropolitaine. Après sept années de hausses successives, le rythme des créations d'entreprise hors auto-entrepreneurs se replie en 2009, en Champagne-Ardenne (-20,7 %) comme en France métropolitaine (-21,5 %). Dans cette baisse, il n'est actuellement pas possible de déterminer la part due

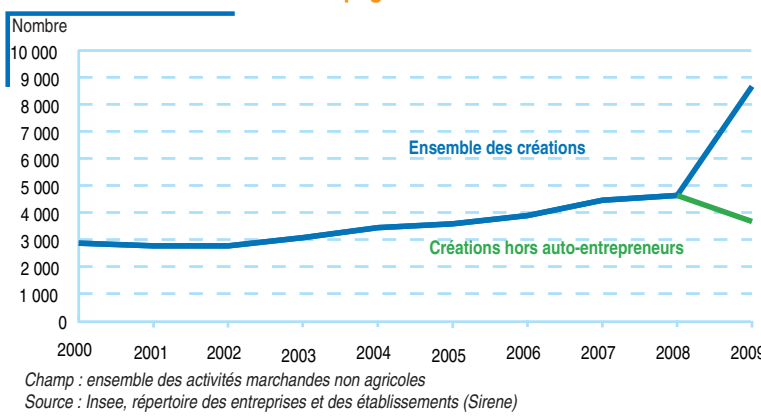
à une préférence des entrepreneurs pour le nouveau statut de l'auto-entreprise. En effet, pour un certain nombre de créateurs, leur entreprise aurait tout de même vu le jour en l'absence du régime d'auto-entrepreneur, alors que pour d'autres, c'est l'opportunité de la forme juridique et fiscale qui a été décisive.



La hausse des créations concerne tous les secteurs d'activité sauf l'immobilier

Entre 2008 et 2009, le nombre des créations d'entreprise a augmenté dans tous les secteurs d'activité, hormis les activités immobilières. Les hausses sont les plus importantes dans les secteurs où la part des auto-entrepreneurs parmi les créateurs est la plus élevée. Bénéficiant de l'engouement pour les activi-

Évolution des créations d'entreprise en Champagne-Ardenne



tés informatiques, notamment de webmaster et d'installation d'ordinateurs, les créations du secteur « information et communication » augmentent de 269 %. En hausse de 182 %, les créations des « autres services aux ménages » sont dopées par le développement d'activités destinées à la personne (coiffure et soins de beauté, réparation d'ordinateurs, astrologie, généalogie, tatouage, hôtesse, etc.), ainsi que des activités récréatives et de loisirs (organisateurs de spectacles, de salons). Dans ces deux secteurs, la part des auto-entrepreneurs dépasse 80 %.

Le bond de 117 % du secteur « soutien aux entreprises » résulte aussi d'une forte présence des auto-entrepreneurs (68 %). Les activités exercées sont très diversifiées, les plus représentées sont celles de conseils pour les affaires, la gestion (20 %), le design (11 %), l'aménagement paysager (7 %) et les activités de secrétariat (7 %).

Les hausses sont moins fortes dans le secteur « commerce, transports, hébergement, restauration » (+67 %) où la moitié des créations sont des créations d'auto-entrepreneurs. Ceux-ci exercent notamment dans la vente : sur les marchés, à distance (internet), à domicile et par distributeurs automatiques.

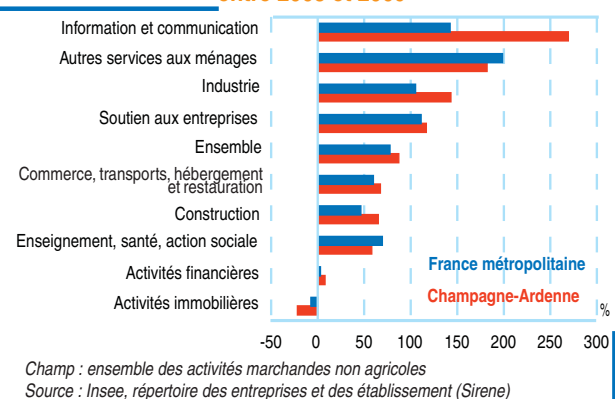
Dans la construction (+65 %), la moitié des créations proviennent d'auto-entrepreneurs qui exercent essentiellement dans les travaux de finition du bâtiment (électricité, peinture, etc.) ou dans la maçonnerie.

Dans l'industrie (+143 %), la hausse est portée par des créations de sociétés de production-revente d'électricité à partir d'énergie renouvelable (éolien, solaire) dont le nombre a plus que décuplé entre 2008 et 2009. Avec une part de 46 % parmi les créations, les auto-entrepreneurs fabriquent des articles de bijouterie fantaisie, des articles en bois ou des vêtements de dessus (couturières).

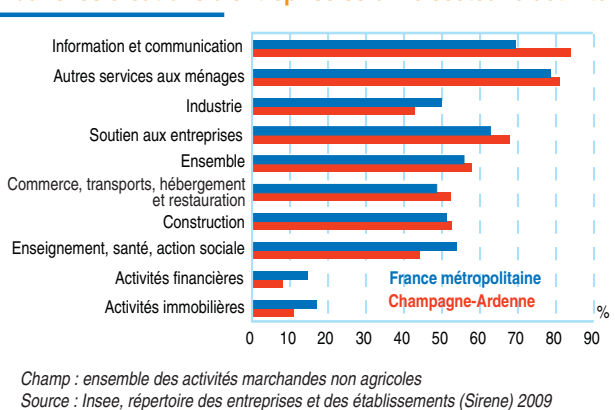
Les créations du secteur « enseignement, santé, action sociale » augmentent de 65 %, la part des auto-entrepreneurs y est de 44 %. Les créations concernent la formation (cours particuliers) ainsi que dans une moindre mesure la médecine, notamment parallèle (psychologues, guérisseurs, rebouteux...).

A l'inverse, les créations d'entreprise augmentent faiblement dans les activités financières (+7,9 %), et baissent même dans les activités immobilières (-21,8 %). Ces deux secteurs ne comportent que quelques auto-entrepreneurs en raison de la nature particulière de leurs activités et du régime fiscal de la micro-entreprise. Dans l'immobilier, la crise de 2009 pèse sur les créa-

Évolution des créations d'entreprise par secteur d'activité entre 2008 et 2009



Part des créations d'auto-entrepreneurs dans les créations d'entreprise selon le secteur d'activité



tions d'autant qu'elle survient après une année 2008 de forte hausse.



Des créations majoritairement sans salarié

Le régime de l'auto-entrepreneur est réservé aux projets de petite taille et les créations d'entreprise sous cette forme se font donc sans salarié, à quelques exceptions près. En conséquence, la part

des créations sans salarié dans l'ensemble des créations de 2009 est élevée : 94,2 %. Hors auto-entrepreneur, celle-ci atteint 86,4 %. Les créations avec au moins un salarié comptent 3,2 salariés en moyenne. Le nombre moyen de salariés est supérieur en Champagne-Ardenne à celui de France métropolitaine en raison du poids plus important de l'industrie qui, à la création, compte davantage de salariés. Le nombre moyen de salariés est le plus élevé dans l'industrie (7,5 salariés) et dans le secteur « enseignement, santé, action sociale » (4,5 salariés). A l'inverse, avec en moyenne deux salariés, les secteurs « information et communication » et « activités immobilières » comptent le moins de salariés à la création.

Créations d'entreprise en fonction du nombre de salariés et de l'activité

Unité : nombre	Champagne-Ardenne			France métropolitaine
	Créations d'entreprise	dont auto-entreprises	Nombre moyen de salariés *	Nombre moyen de salariés *
Industrie	608	260	7,5	4,9
Construction	1 210	634	2,7	3,0
Commerce, transports, hébergement et restauration	2 630	1 372	3,0	2,8
Information et communication	410	343	2,1	2,9
Activités financières	177	14	2,3	2,5
Activités immobilières	194	21	1,9	2,1
Soutien aux entreprises	1 479	1 001	3,0	3,3
Enseignement, santé, action sociale	636	281	4,5	3,1
Autres services aux ménages	1 320	1 069	2,9	2,2
Ensemble	8 664	4 995	3,2	3,0

* Si au moins un salarié

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2009

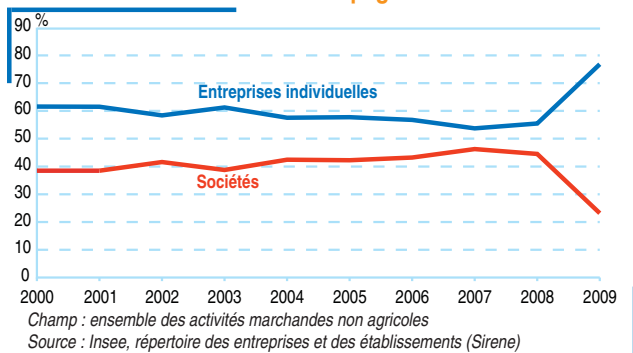
Recul des créations de sociétés

En Champagne-Ardenne, comme en France métropolitaine, la part des sociétés dans les créations d'entreprise augmentait progressivement depuis 2000. Elle est passée dans la région de 39 % en 2000 à 45 % en 2008. Avec la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, réservé aux personnes physiques, cette part s'effondre mécaniquement dans tous les secteurs d'activité et ne représente même plus le quart de l'ensemble des créations. En 2009, les créations de sociétés diminuent aussi en nombre (-3 %). Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) constituent la plus grosse part des sociétés créées (91 % en 2009, 95 % en 2008). Le nombre de SARL créées en 2009 baisse davantage que celui de l'ensemble des sociétés (-6,8 %). Outre les effets de la crise, ce recul est également dû à l'instauration du régime de l'auto-entrepreneur. En effet, un certain nombre d'entreprises créées sous ce régime auront vocation en se développant à devenir des SARL.

A l'inverse des sociétés, la part des entreprises individuelles dans l'ensemble des créations a fortement augmenté et passe de 55 % en 2008 à 77 % en 2009. En un an, le nombre de ces entreprises a bondi de 159 % et les trois quarts de ces créations sont des auto-entrepreneurs.

Les créations champardennaises sous le régime de l'auto-entrepreneur se font plus fréquemment sous forme artisanale (38 %) qu'en France métropolitaine (33 %). Les commerçants (37 %, contre 31 %) sont aussi surreprésentés. A l'inverse, les professions libérales sont beaucoup moins présentes en Champagne-Ardenne (25 %) qu'au niveau national (36 %). En particulier, les auto-entrepreneurs champardennais exerçant en profession libérale dans les activités de services sont sous-représentés, en raison du moindre développement des activités tertiaires en Champagne-Ardenne qu'au niveau France métropolitaine.

Part des sociétés et des entreprises individuelles dans les créations en Champagne-Ardenne



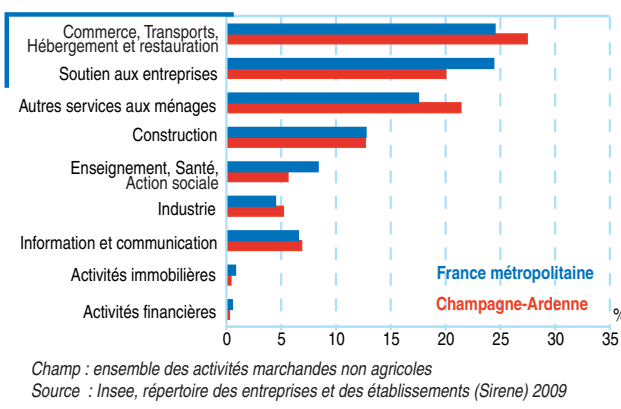
L'auto-entrepreneur champardennais est plus souvent un homme, il est âgé de 39 ans en moyenne

L'auto-entrepreneur champardennais se différencie peu de son homologue de France métropolitaine, du point de vue du sexe et de l'âge. C'est le plus souvent un homme (68 %), comme à l'échelon national (66 %). Avec 39 ans en moyenne, en Champagne-Ardenne et en France métropolitaine, l'âge à la création est le même pour les hommes et les femmes. Néanmoins, les auto-entrepreneurs champardennais de moins de 30 ans sont, chez les hommes comme chez les femmes, davantage représentés qu'à l'échelon national (28,5 % contre 27,2 %). La situation s'in-

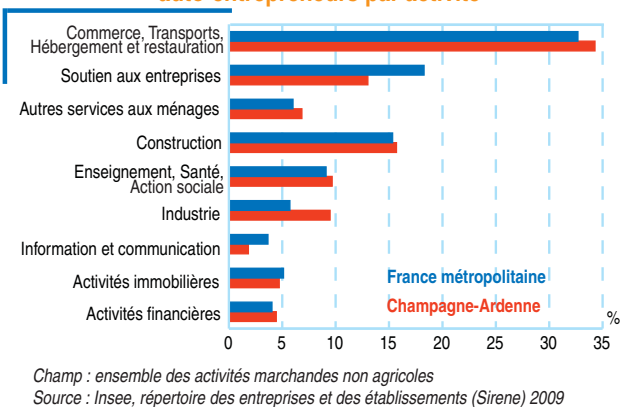
verse pour les plus de 60 ans, les auto-entrepreneurs champardennais sont relativement moins nombreux que leurs homologues de France métropolitaine.

La mise en place du statut d'auto-entrepreneur n'a pas modifié fondamentalement la répartition par grand secteur d'activité. Cependant, la Champagne-Ardenne se distingue dans deux secteurs. Ainsi, les créations d'auto-entrepreneur du secteur « commerce, transports, hébergement et restauration » sont un peu plus fréquentes en Champagne-Ardenne (27,5 %) qu'à l'échelon national (24,5 %). Avec 21,4 % en Champagne-Ardenne, contre 17,5 % en France métropolitaine, le secteur « autres services aux ménages » est également surreprésenté. Au contraire, les activités de « soutien aux entreprises » sont sous-représentées.

Répartition des auto-entrepreneurs par activité



Répartition des créations d'entreprise hors auto-entrepreneurs par activité



Un auto-entrepreneuriat dynamique en milieu rural

L'arrivée du statut d'auto-entrepreneur n'a pas modifié la répartition géographique des créations d'entreprise dans l'espace national ou régional. Le dynamisme des territoires en matière de créations d'entreprise peut être appréhendé en rapportant le nombre de créations d'un territoire à sa population active. Les densités d'entrepreneuriat et d'auto-entrepreneuriat ainsi calculées présentent des répartitions régionales semblables. Cependant, la dispersion régionale des densités de créations est moins forte pour les auto-entrepreneurs que pour les autres entrepreneurs. Hormis l'Île-de-France, les créations sont toujours relativement

plus importantes au sud, pour les entreprises comme pour les auto-entreprises. A l'inverse, les régions du grand quart Nord-est affichent les taux de créations les moins élevés. En moyenne sur la période 2000-2008, la Champagne-Ardenne se classe au 20^e rang des 22 régions de France métropolitaine pour la densité d'entrepreneuriat, et au 19^e en 2009 pour les auto-entrepreneurs. Dans la région, la création d'auto-entreprise est, comme la création hors auto-entreprise, relativement plus dynamique dans les départements de l'Aube et de la Marne, notamment dans les zones d'emploi de Troyes et de Reims.

En Champagne-Ardenne, comme en France métropolitaine, l'auto-entrepreneuriat est plus dynamique dans les pôles urbains et les communes isolées de l'espace rural que dans le reste du territoire. Hors auto-entrepreneurs, la densité de création est faible en milieu rural ; pour les auto-entrepreneurs elle y est beaucoup plus élevée. L'exercice d'une activité d'auto-entrepreneur depuis le domicile, avec de faibles moyens de production et la procédure très simplifiée d'installation, favorise ainsi la création d'entreprise en milieu rural. ■

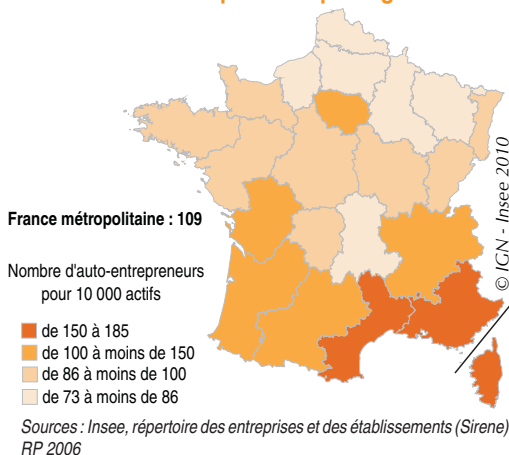
Patrick Bouny, Cyril Pluym



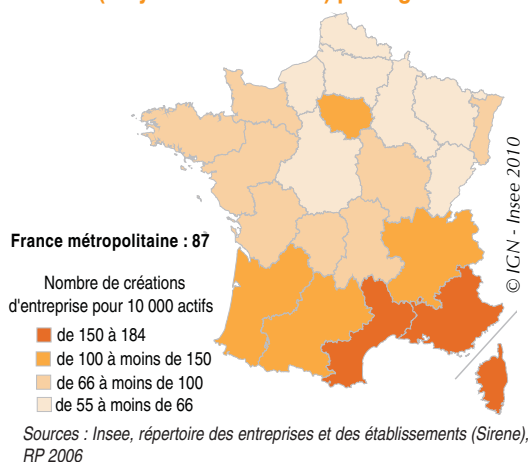
> POUR EN SAVOIR PLUS

[La création d'entreprise en 2009](#) dopée par les auto-entrepreneurs, *Insee Première* n° 1277, janvier 2010
[Nouvelles entreprises, cinq ans après](#) : plus d'une sur deux est toujours active en 2007, *Insee Première* n° 1274, janvier 2010.

Densité d'auto-entrepreneurs par région en 2009



Densité de créations d'entreprise (moyenne 2000 - 2008) par région



Densité de créations d'entreprise selon les territoires en 2009

Unité : densité pour 10 000 actifs	Champagne-Ardenne			France métropolitaine		
	Auto-entrepreneurs	Hors auto-entrepreneurs	Part auto-entrepreneurs (en %)	Auto-entrepreneurs	Hors auto-entrepreneurs	Part auto-entrepreneurs (en %)
Pôle urbain	83,9	64,9	56,4	112,2	98,1	53,4
Couronne périurbaine	79,3	55,5	58,8	97,5	64,4	60,2
Commune multipolarisée	71,9	58,1	55,3	99,8	61,6	61,8
Pôle d'emploi de l'espace rural	67,0	59,3	53,1	110,8	84,8	56,7
Couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural	66,8	34,8	65,7	94,3	50,2	65,3
Autre commune de l'espace rural	80,9	49,9	61,8	114,3	71,4	61,6
Ensemble	80,3	59,0	57,7	109,1	86,4	55,8

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Sources : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2009 - RP 2006

Créations d'entreprise par département

Unités : nombre et %	Auto-entrepreneurs		Hors auto-entrepreneurs		Ensemble des créations
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Ardennes	975	53,9	834	46,1	1 809
Aube	1 231	57,1	925	42,9	2 156
Marne	2 155	58,4	1 537	41,6	3 692
Haute-Marne	634	63,0	373	37,0	1 007
Champagne-Ardenne	4 995	57,7	3 669	42,3	8 664

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2009

>> Le régime de l'auto-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008. Il s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités), à titre principal ou complémentaire. L'entreprise individuelle doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise (réaliser moins de 80 000 euros de chiffre d'affaires pour une activité commerciale ou moins de 32 000 euros pour les prestations de services et les activités libérales). La personne physique doit opter pour exercer en franchise de TVA.

Le régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi :

- d'un régime microsocial simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime microfiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

>> De la difficulté de caractériser l'auto-entreprenariat

Comme les déclarations de créations sont simplifiées, l'information statistique disponible sur les auto-entrepreneurs est, en partie, lacunaire. Le nombre de créations d'auto-entrepreneurs intègre en effet, sans distinction, toutes les entreprises créées sous ce régime, qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité, y compris celles à qui ce régime a été refusé après la déclaration de création. Or, selon le concept harmonisé au niveau européen, une création d'entreprise doit s'accompagner de la mise en œuvre effective de nouveaux moyens de production. Les entreprises créées hors du régime d'auto-entrepreneur satisfont ce critère, mais seules les créations d'auto-entrepreneurs qui satisfont ce critère devraient être « légitimement » comptabilisées comme créations.

L'évolution globale du nombre de créations, prenant en compte cette part « légitime », résulterait de la combinaison de deux effets :

- un effet de substitution : création sous le régime de l'auto-entrepreneur de préférence à un autre régime, considéré comme moins avantageux ;
- un effet d'ajout : création, sous le régime de l'auto-entrepreneur, d'entreprises qui n'auraient jamais vu le jour sans ce régime.



> MÉTHODOLOGIE

Source

Pour les créations d'entreprise, les statistiques proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) géré par l'Insee. L'étude porte sur les créations d'entreprise de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut les activités financières et les activités de location de biens immobiliers. La décomposition en secteurs d'activité utilisée dans cette étude s'appuie, pour l'essentiel, sur le niveau d'agrégation en dix postes dit A10 de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008), mais seuls neuf postes sont utilisés car le champ est hors activités agricoles. Les intitulés de certains postes ont été résumés : ainsi, par exemple, le poste « autres activités de services » a été renommé « autres services aux ménages », mais il ne recoupe pas les activités du poste « services aux particuliers » de la nomenclature d'activités française révision 1 (NAF rév. 1, 2003).



> DÉFINITIONS

Créations d'entreprise : la définition des créations d'entreprise dénombrées par l'Insee s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Les créations d'entreprise correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de plus d'un an ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise par une entreprise nouvelle des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du reprenneur, en termes d'activité et de localisation.

SARL : société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel.

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne

10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60

Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE

Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni

Rédacteur en chef - Communication externe : Clarisse Lefèvre

Secrétaire de fabrication : Mireille Chasseigne - Création de l'image visuelle : 5pointcom

© INSEE-2010 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA10B960 - Dépôt légal 2010

Une version électronique
de ce document est disponible sur :
www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique :
produits et services, publications